



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 septembre 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 28 Septembre 1999

**Projet d'acquisition des locaux de l'Association du Foyer des  
Jeunes Travailleurs**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Madeleine CHAIGNEAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.  
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Je souhaite maintenant aborder un sujet important qui ne figure pas dans l'ordre du jour.

Un groupe de travail composé d'élus représentant toutes les sensibilités du Conseil Municipal et de techniciens s'est réuni afin de trouver une solution à la situation financière difficile de l'association des Foyers de Jeunes Travailleurs.

Cette procédure est la même que celle que nous avons mise en oeuvre pour d'autres associations (Chamois Niortais, Basket Club Niortais, Stade Niortais Rugby...).

Elle vise, dans ce cas précis, à rechercher une solution par le rachat par la Ville à l'association de l'actif immobilier représenté par le FJT de la Roulière.

L'association des FJT, qui je le souligne n'a pas par nature vocation à être propriétaire de ce type d'immeuble, pourra ainsi poursuivre le rôle éminemment social qui en revanche lui est propre.

Le groupe de travail s'est réuni une première fois et reste en attente d'éléments d'appréciations importants (confirmation du transfert possible des financements initiaux, en particulier de l'Etat et évaluations domaniales - valeur vénale et locatives - de cet ensemble immobilier).

Nous devrions être en mesure de délibérer sur ce dossier lors de notre séance du 18 octobre prochain. Je vous demande compte tenu de l'urgence de m'accorder la possibilité de conclure un accord sur les bases évoquées ci-dessus dès lors que les éléments d'information demandés auront été portés à notre connaissance et au besoin nous procéderons à une information par délibération du conseil municipal lors de la réunion suivante.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	7

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)